

“ La pérennité de l’industrie commande un plan d’actions porté par tous, car la Martinique peut relever le défi d’être parmi les destinations les plus prisées au monde, à condition de construire un tourisme totalement rénové et compétitif.

Pour un plan de croissance du tourisme martiniquais

Aux acteurs politiques et économiques d’abord mais à la population également, il nous faut dire pourquoi l’industrie du tourisme doit redevenir un pilier de croissance de notre économie. Nous devons choisir maintenant d’affirmer le développement de cette industrie comme une haute priorité de façon à exprimer autrement et à une autre échelle la volonté politique de la Martinique.

La Martinique dispose d’atouts naturels, qui auraient dû permettre un réel effet d’entraînement de l’industrie du tourisme sur l’ensemble de l’activité économique de notre Région-pays. Elle a besoin d’un « moteur endogène » fort et compétitif, lui permettant de faire naître de la richesse au bénéfice de sa population. Ce n’est pas le cas aujourd’hui.

Et c’est pour mettre un terme à une spirale de l’échec, à la fermeture des hôtels, à la chute de la fréquentation, et à la mauvaise image de notre destination qu’il convient de créer d’urgence un électrochoc dans la révision de nos priorités. Il s’agit d’œuvrer en particulier à la survie de l’hôtellerie. Par manque de rentabilité sur les capitaux investis, peut-on laisser bâtir une politique touristique sur la ruine des entreprises qui ont pris le risque d’investir pour se voir déposséder de tout leur investissement humain, technique et immobilier à vil prix ? Puis repris et exploité avec un plan social à la clé pour finir en opération immobilière ou sous la forme de la nouvelle panacée la résidence de tourisme ?

La restauration des établissements est devenue de haute nécessité et indispensable pour des outils arrivés en bout de course se trouvant dans un état de vétusté avancée. Elle est surtout un préalable à la mise en

marché des produits martiniquais. Elle réclame des capitaux conséquents à la mesure des enjeux non seulement sur le patrimoine de notre pays mais aussi sur l’emploi des nouvelles générations.

Nous avons pour l’instant été impuissants devant l’emploi direct, indirect ou induit qui diminue dans ce secteur en subissant très gravement la crise européenne alors qu’il occupait, il y a quelques temps encore, plus de 10 000 personnes, soit 8,2 % de la population active employée et 18,4 % des effectifs du secteur des services marchands (27,1 % hors commerce). Il vaut mieux investir que de retrouver les jeunes dans la rue.

SORTIR DE LA FATALITE

Nous ne pouvons accepter cette fatalité. C’est pourquoi je viens une fois encore solliciter directement tous les élus de Martinique, mais aussi l’Etat et les partenaires du tourisme afin de bâtir un plan d’action durable dans une dynamique de croissance.

Oui le secteur a besoin d’un électrochoc, mieux d’une amnistie pour un nouveau départ, mais aussi une nouvelle confiance, une sérénité, une refondation, et enfin une rupture avec les anciennes pratiques et les mauvaises habitudes qui constituent les racines du handicap hôtellerie. Si rien n’est fait pour rectifier ces distorsions, les établissements continueront de fermer ; la destruction des emplois sera définitive, et notre paysage continuera de s’enlaidir de nouvelles friches du tourisme.

Le secteur a aussi besoin d’un nouvel investissement social pour consolider son avenir.

Il faut commencer par dire que certaines filières comme la banane qui ne pèsent pas plus lourd que l’économie touristique, profitent largement des faveurs des subventions de l’Europe pour le soutien de leur activité. Pourquoi personne ne veut immédiatement déclarer la filière touristique en grave péril et demander la mobilisation en urgence des rares lignes budgétaires encore disponibles en Europe malgré la crise permettant de libérer des mesures exceptionnelles pour la sauvegarde du Tourisme dans les DOM. Car les DOM sont le parent pauvre du tourisme en France.

Ici, les entrepreneurs progressent dans un véritable maquis où les outils financiers et fiscaux, les dispositions et les textes des Lois d’orientation, les aides des fonds Européens et des Collectivités Régionales, et le juridisme local doivent se conjuguer avec la rareté des apports personnels et des concours bancaires, pour réaliser les investissements nécessaires à la rénovation de leur outil de travail.

Les conséquences de cette dégradation globale du produit, de sa vétusté conduisent à une tendance constante à la baisse dans la fréquentation de notre destination.

Les concurrents caribéens connaissent à leur tour et depuis plusieurs années, un tourisme de masse toujours très honorable malgré la crise (CUBA, REPUBLIQUE DOMINICAINE, VENEZUELA, St LUCIE) avec une clientèle diversifiée et un taux d'occupation supérieur aux nôtres parce qu'ils pratiquent le désenclavement aérien, tandis que la Martinique vit un mono marché où la clientèle hexagonale est depuis longtemps sur- prépondérante.

Alors que les difficultés connues (monomarché, vieillissement des établissements et des ressources humaines) constituaient déjà des handicaps structurels, s'ajoute un renforcement de la saisonnalité de la fréquentation touristique, rendant le secteur plus exposé encore aux crises conjoncturelles.

Les îles voisines bénéficient toutes de dispositions fiscales attractives encourageant l'investissement dans le secteur du tourisme par le biais de vraies zones Franches ou zones offshore exemptes d'imposition, attirant ainsi de nombreux investisseurs étrangers.

Nous n'avons pas apparemment fait ce choix ! Ou bien nous n'avons pas su le faire ?!

L'ensemble du secteur touristique est maintenant en crise grave, subissant de plein fouet les effets collatéraux de la crise européenne conduisant la plupart des entreprises du secteur à des dettes fiscales et sociales importantes quasiment impossible à solder.

C'est pourquoi la pérennité de l'industrie commande un plan d'actions porté par tous, car la Martinique peut relever le défi d'être parmi les destinations les plus prisées au monde, à condition de construire un tourisme totalement rénové et compétitif.

QUE FAIRE ?

Dans un premier temps, il est nécessaire de regrouper toutes les mesures de sauvegarde possibles sur la réfaction et le gel des dettes fiscales et sociales. Il y a ensuite à constituer un dispositif d'urgence autour de nouveaux mécanismes de financement des murs pour soutenir la rénovation et la modernisation du parc immobilier propre au secteur des hôtels, cafés, restaurants.

Ce dispositif d'urgence ouvert à tout exploitant d'Hôtel, Café ou Restaurant, propriétaire de ses murs permettra « d'externaliser » en cédant leur propriété en toute sécurité à des sociétés d'investissement. L'entreprise pourra ainsi disposer de la trésorerie correspondante sans supporter une fiscalité dissuasive si elle continue à exploiter le fonds de commerce sur le long terme.

Parallèlement, l'Etat sera sollicité pour la mise en place d'une enveloppe de 120 millions d'euros sur trois ans, ouverte à cet effet chez les banques publiques comme OSEO avec un taux préférentiel, sous la forme d'un crédit « patient » sans garantie.

Ce crédit à taux préférentiel sera accessible par les entreprises pour la rénovation de leur établissement selon les mêmes critères que ceux retenus pour l'attribution des subventions de l'Etat dans le cadre de la LODEOM.

Pour éviter l'apparition de nouvelles friches foncières du tourisme, véritable désastre écologique, pour la plupart dans des lieux chargés d'histoire, comme le Leiritz à BASSE POINTE, ou le Kalenda au TROIS ILETS, il serait souhaitable de créer un fonds d'Investissement ayant la mission de tout mettre en œuvre pour constituer des réserves foncières touristiques et hôtelières hors d'atteinte de la spéculation et d'une grande braderie de notre patrimoine.

La création et l'apparition des produits touristiques de demain entraîneront des surinvestissements et des restructurations qui nécessiteront de nouveaux moyens financiers et une nouvelle attractivité des placements. La création de ce Fonds d'Investissement, de Développement Durable et d'Initiatives Touristiques aura également la charge de renforcer les fonds propres des entreprises de l'industrie touristique et tout particulièrement leur structure financière à court terme.

La Banque d'investissement du secteur Public pourrait accompagner ce fonds en mettant à disposition de la profession un mode d'intervention en fonds propres. Ce fonds facilitera les effets de leviers. Il pourra être abondé à hauteur des besoins par une participation de la Région Martinique et du secteur privé, qui ferait appel pour sa part à une souscription défiscalisable parce que participative au développement durable.

La création de cet outil est indispensable pour recréer un climat de confiance et donner de la lisibilité à la politique touristique martiniquaise dans le cadre d'un plan de croissance. Dans un souci de cohérence, les entreprises en difficulté conjoncturelle pourraient bénéficier d'avances de trésorerie remboursables sur ce Fonds au titre d'un soutien exceptionnel pour la sauvegarde de l'emploi.

Quant aux attentes sur la qualité des ressources humaines, il nous faudra admettre que le métier de l'hôtellerie est un métier de service difficile et pénible, et qu'il est nécessaire de rajeunir les équipes par un personnel compétent parlant plusieurs langues afin de satisfaire l'ouverture sur les marchés étrangers. Il convient à tous les acteurs d'accompagner l'effort de la Région Martinique pour une participation active et financière de sorte que les salariés soient orientés vers des établissements caribéens et européens afin d'apprendre, croiser et échanger les pratiques professionnelles.

Et pour consolider la politique touristique de la Martinique, il faudra très certainement réunifier l'ensemble des partenaires sociaux du secteur (grande et petite hôtellerie, gîtes, restaurations, croisière, agences de voyages, etc.), pour ouvrir un dialogue social de branche dans la sérénité, et mettre en place une nouvelle gouvernance pour défendre l'industrie autour d'une politique touristique clairement affichée et partagée par la population.

Il conviendra enfin de mobiliser le monde universitaire et de la recherche pour développer les transferts de technologies et l'innovation. La recherche développement est pour l'instant absente des préoccupations des acteurs alors que de nombreux domaines souffrent de retards technologiques patents (notamment dans le traitement de la pénibilité au travail, dans l'e-tourisme, de la sécurité alimentaire, de la production agro-alimentaire, etc....).

L'organisation d'un enseignement touristique dès le primaire [suivant en cela l'exemple de la Barbade], la mise en place d'une formation permanente des personnels à l'international ainsi que l'actualisation des connaissances constituent autant de pistes de travail pour le projet de renouvellement des ressources humaines.

Enfin, sur le nécessaire désenclavement de la destination où l'intérêt de la Martinique est de créer partout où cela est possible des HUB tourisme (ROISSY, ORLY, BRUXELLES, SAN JUAN, JULIANA) pour développer une chartérisation low cost, il doit être possible d'envisager la création d'une caisse de développement du transport aérien ayant pour mission de soutenir l'accès du plus grand nombre de voyageur vers notre destination. Véritable caisse de garantie et de péréquation, celle-ci a pour but de favoriser les conditions à la fois d'une chartérisation de la destination et d'une desserte pérenne, plus ouverte et plus internationale de la Martinique. Elle sera constituée par l'affectation de la Taxe Régionale aéroportuaire

comme un premier « apport » versé par la Collectivité. Elle pourra être alimentée par un prélèvement de 5 euros sur la taxe aéroportuaire ou directement sur chaque billet [en réaffectant pour partie la taxe régionale]. Cette caisse permettra ainsi de couvrir le risque éventuel de démarrage de nouvelles liaisons charter par les compagnies actuelles ainsi que pour tout nouvel opérateur. Les compagnies aériennes pourraient tout naturellement participer à l'administration de cette caisse de péréquation ; elles auraient l'obligation de transparence avec le corollaire en cas d'exploitation excédentaire, d'un reversement d'une partie des bénéfices pour abonder la caisse de garantie et à l'inverse, en cas d'exploitation déficitaire, d'obtenir le versement d'une enveloppe de péréquation. Parallèlement, il serait enfin judicieux de développer le marché régional en offrant aux compagnies régionales des tarifs encore plus incitatifs en réduisant de manière significative par exemple les taxes aéroportuaires.

La construction de cette stratégie globale, celle qui consiste à initier et impulser une dynamique endogène, doit être l'affaire de tous et en conséquence, il faut que les politiques s'approprient dans l'urgence le tourisme comme notre chantier prioritaire de développement.

Mais la véritable mutation consistera à inscrire, et de façon systématique toutes les organisations professionnelles à une participation active aux instances régionales et internationales du tourisme afin de mesurer la compétitivité de notre industrie dans l'espace concurrentiel de notre Région.

P. SAMOT

Président de Bâtir le Pays Martinique

Président de la CACEM

Maire du Lamentin

Président de la SEMAVIL